

"Nous, les Retraités des Landes"

Propositions d'organisation de la réunion trimestrielle du comité de lecture à personnaliser par les clubs

Réunion proprement dite : 10 H à 12 H 30

Organisation matérielle :

- 1 salle assez vaste pouvant accueillir entre 40 et 50 personnes assises devant des tables
- La sonorisation peut être fournie par la fédération départementale.

Déroulement de la réunion

- Le Président du club qui reçoit, adresse quelques paroles de bienvenue aux participants et, s'il le souhaite, présente son club ;
- D'ordinaire le Maire de la commune (ou son représentant) s'adresse ensuite aux participants et, s'il le souhaite, présente son village ou sa ville ;
- Le Responsable de la publication du bulletin (c'est à dire le Président ou la Présidente de la Fédération départementale) répond au Président du club et au Maire (ou son représentant) ;
- La réunion proprement dite commence alors ; elle est animée par le responsable (voire les co-responsables) de la rédaction.

Accueil des participants

- pour faciliter l'arrivée des participants, le club organisateur aura donné au préalable à la Fédération départementale tous les renseignements sur le lieu de la rencontre (parfois un plan est nécessaire) ;
- le club qui reçoit organise en général un accueil convivial des participants dès 9 H 30 en proposant des boissons chaudes (et froides) et quelques biscuits ; il peut également clôturer les travaux en offrant le verre de l'amitié.

Repas

La quasi totalité des participants en provenance de l'extérieur de la commune qui reçoit, restent pour le repas.

- Chaque participant paie son repas sur place ;
- Une fourchette de prix est indiquée au président du club organisateur qui transmet le menu à la Fédération des Landes (un mois avant le comité de lecture) ;
- L'effectif prévisible (entre 25 et 35 personnes) pour le repas sera communiqué au club qui reçoit, environ une semaine avant la date retenue pour la réunion.

Communication dans le bulletin

En vue d'une insertion dans le bulletin, le club organisateur est invité à transmettre au comité de lecture un texte, accompagné si possible d'illustrations, présentant la commune ainsi que les activités de l'amicale.